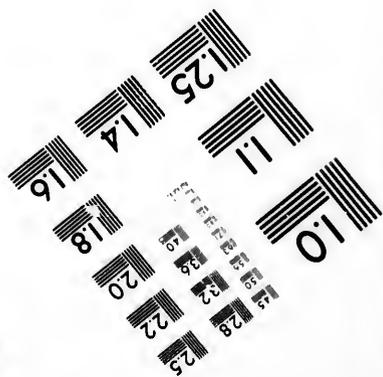
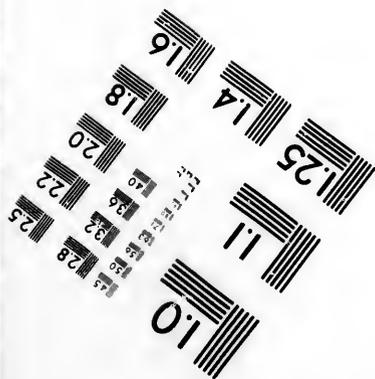
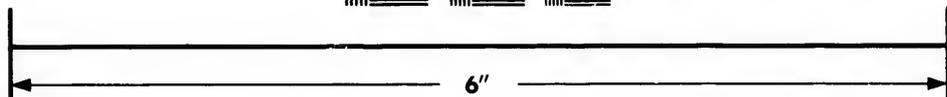
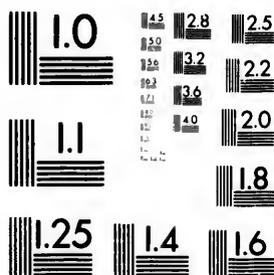


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8 2.0 2.2 2.5
2.8 3.2 3.6 4.0
4.5 5.0 5.6 6.3
7.0 8.0 9.0 10.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

11 01
03 04
05 06
07 08
09 10

© 1981

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

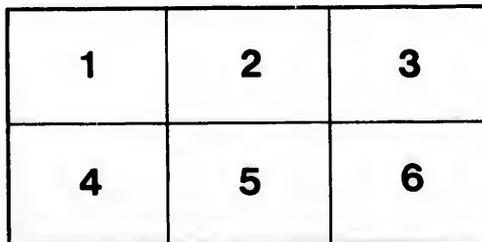
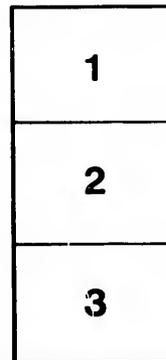
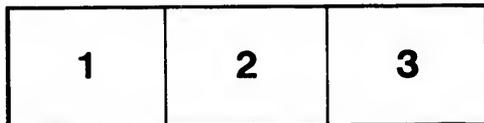
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
mage

rrata
to

pelure,
n à

32X

Copie Deposée № 9580

Can. Prevost, Paul E.

RT

SYPHILIS ET CELIBAT

SYPHILIS - ET - MARIAGE

— PAR —

LE Dr PAUL E. PREVOST

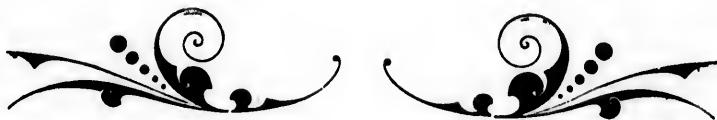
*Specialiste des maladies de la peau et des maladies
des enfants.*

.....
PRIX : 30 CENTINS
.....

MONTREAL

1897

ENREGISTRÉ conformément
à l'acte du Parlement du Canada, l'an 1897, par P. E. Prévost,
au Ministère de l'Agriculture.



PREFACE

Partant du principe qu'une chose admise comme vraie n'a pas besoin d'être prouvée, nous nous abstenons, dans le petit ouvrage que nous présentons au public, de convaincre celui qui le lira qu'il a ou qu'il n'a pas la syphilis. Le but que nous nous proposons n'est pas celui d'exposer les signes auxquels nous reconnaissons la syphilis ; le sujet ayant été traité déjà et souvent par des autorités compétentes, et le cas échéant, le patient serait bien maladroit de ne pas consulter aussitôt son médecin, le seul et le véritable expert en la matière.

Il serait superflu et inutile de remonter aux premiers âges pour donner un aperçu du terrible mal qui a décimé la société de tout temps ; mais

il est consolant de se dire relativement heureux aujourd'hui que connaissant mieux la maladie, nous avons à notre disposition les moyens de conjurer le mal, quand dans les âges éloignés de nous, les pauvres malades étaient destinés à périr, sans que la science put retirer le moindre bénéfice d'un empirisme aveugle.

La syphilis, de nos jours fait de grands ravages et il est inouï que, étant si bien armés contre un si grand mal, nous soyons témoins d'accidents aussi nombreux. Nous chercherons donc la cause de ces désordres et l'ayant trouvée, nous essayerons de la faire disparaître en prescrivant des mesures utiles et surtout indispensables pour se tenir en état de santé.

La première partie consistera dans la conduite à tenir en cas de syphilis et le traitement que devra suivre le malade pendant des années avant d'aspirer à l'état conjugal : syphilis et célibat.

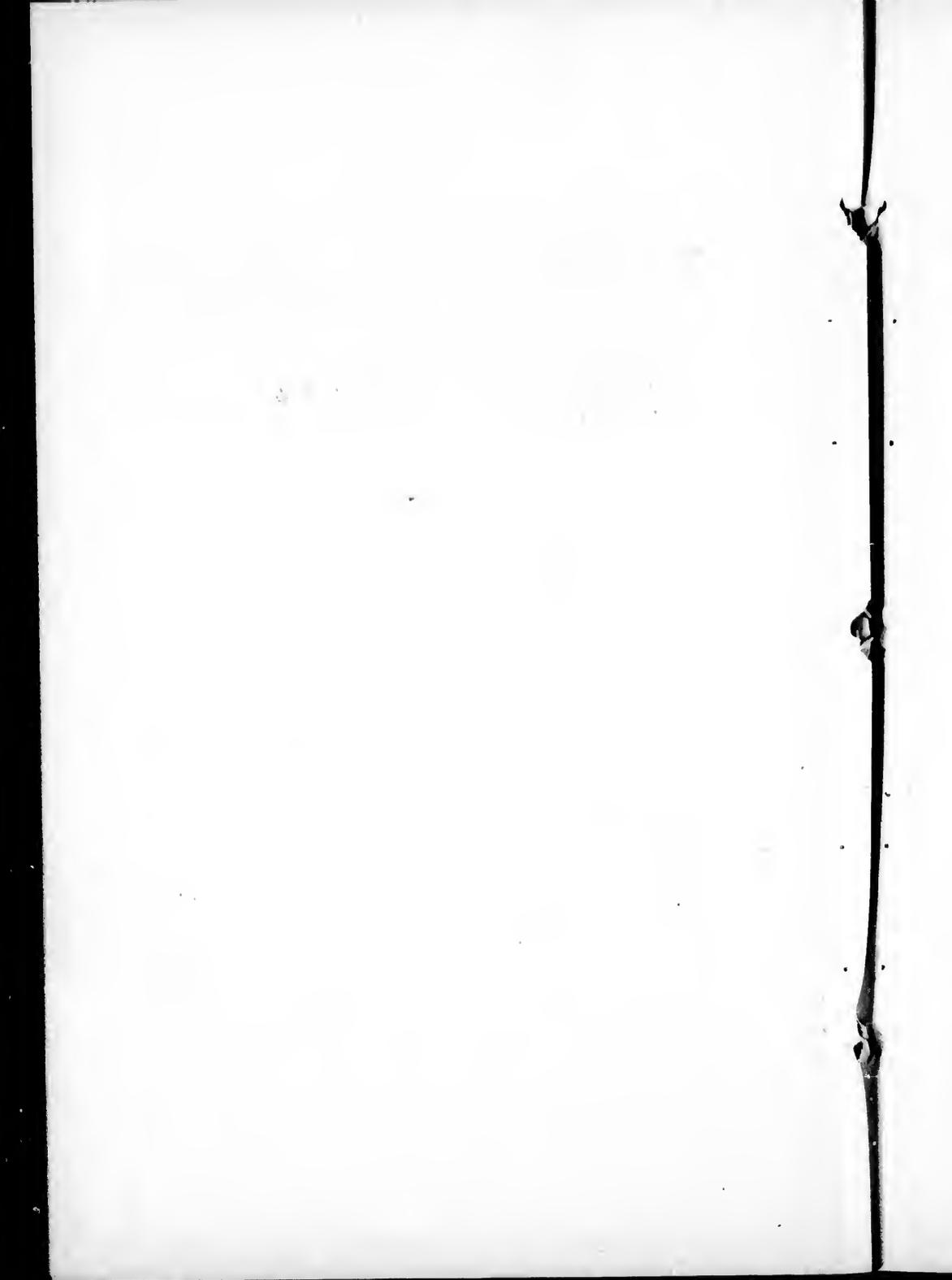
La deuxième partie traitera du devoir, de la prudence et du traitement que devra suivre un syphilitique qui aura à coeur de ne pas contaminer son épouse et qui voudra s'assurer une descendance saine : syphilis et mariage.

Nous emploierons, dans le présent travail, des expressions claires et à la portée de tout le monde, notre but étant d'éclairer le public sur un mal

qu'il redoute à juste titre et contre lequel il doit se prémunir pour en éviter les atteintes souvent meurtrières. Le soin et les efforts que nous mettrons à traiter le sujet seront bien récompensés si nous parvenons non seulement à plaire au lecteur et à l'éclairer, mais encore à l'aider à conjurer un aussi redoutable fléau.

P. E. P







Syphilis et Celibat

La syphilis est un grand conquérant et dans un organisme faible ou surmené, elle se fait fi des résistances et monte vite à l'assaut en démolissant impitoyablement les organisations même les plus solides.

Les plus forts sont bien téméraires de regarder un pareil mal avec indifférence et comme une chose inoffensive. Ils ne savent pas comment tournera le mal et ils se reposent avec confiance sur un passé sans accidents pour ne pas suivre un traitement judicieux qui pourrait éviter un accident futur peut-être fatal.

La syphilis est constitutionnelle et si bien ancrée dans le sang, que le plus fidèle au traitement peut, seul, espérer une existence supportable et relativement heureuse. Le syphilitique imprudent qui a négligé depuis des années, peut-être, de

suivre le seul traitement capable de conjurer et de paralyser le mal, vit assurément sur le bord d'un précipice et ne peut être certain de ne pas tomber dans l'abîme. Nous avons des exemples nombreux de syphilitiques qui, n'ayant jamais été incommodés pendant des années, ont succombé en peu de jours à des accidents subits ou sont demeurés des invalides par suite de paralysie, de folie ou de débilité anticipée.

Ces imprudents sont certainement l'une des grandes causes qui font que le mal se répand dans une proportion désespérante. Car ne connaissant pas leur maladie, son caractère, sa gravité ; faisant peu de cas d'un petit mal de gorge, d'un petit bobo, d'une égratignure insignifiante, d'un herpès aux lèvres ou sur la verge, ils vont dans tous les lieux contaminer ceux qui affectionnent un contact immédiat. Sous l'enthousiasme d'un sentiment bien légitime, le véroleux déposera sur les lèvres d'une fiancée ou d'une clandestine, en même temps qu'un doux baiser, le germe de la maladie qui la contaminera pour la vie. Se livrant à l'intime baiser avec une courtisane encore indemne, il déposera dans un élan passionné tout ce qu'il faut pour faire de son sujet une victime qui distribuera ensuite le mal à ses nombreux admirateurs. Il caressera un enfant qu'il affectionne ; prendra dans sa bouche malade ses jouets, jouera sa petite musique et y laissera ainsi le produit d'une plaque, d'un ulcère, d'une gengivite qui transportera le terrible mal à ce pauvre petit être désormais maculé pour toute son existence qu'il mènera dans la misère et

la maladie. Une autre cause de la propagation alarmante de la syphilis est le peu de surveillance qu'exerce l'autorité à l'endroit des femmes publiques qui, trop souvent, font peu de cas de l'état de leur santé ; des mesures hygiéniques qu'elles négligent, des excès de toutes sortes qu'elles commettent tels que : ces veilles prolongées dans un surmenage physique excessif, mêlant alternativement les boissons alcooliques avec un coït intempestif beaucoup plus ruineux que récréatif. La jeunesse avide de plaisir y dépense, sans réflexion, ses forces et sa santé et contracte presque fatalement le mal qui demeurera méconnu, sans traitement et, par la suite, beaucoup plus contagieux.

On peut dire des lupanars, des maisons de prostitution ce que Frélat disait des brasseries à femmes : " Ce bouillon de culture de la vérole ", et Fournier : " Cette peste nouvelle de notre siècle. "

Le but que nous proposons dans le présent travail n'est pas tant de chercher toutes les causes qui expliquent une différence si grande de la syphilis que le désir impérieux et humanitaire que nous éprouvons de conseiller aux malheureux atteints du mal la conduite qu'ils doivent tenir pour se prémunir contre les dangers et s'assurer une bonne santé.

Dans les conseils que nous leur donnerons, nous toucherons encore à quelques autres causes de contagion, ce qui permettra aux personnes consciencieuses et prudentes de reconnaître la grande culpabilité de ces gens aussi maladroits qu'irréfléchis qui vont par le monde distribuer leur maladie,

parce qu'ils ont négligé de se traiter, et qui poussent le cynisme jusqu'à vouloir contaminer sciemment une partie de l'humanité.

Si la syphilis est surtout virulente et mortelle lorsqu'elle apparaît pour la première fois dans une société, c'est bien, je le crois, dû à l'ignorance que nous avons de la maladie qui entraîne un traitement erroné ; dû encore à l'acte coïtal que continue d'accomplir le grand nombre déjà atteint se surmenant et s'épuisant ainsi tout en contaminant les autres, jusqu'à ce que tout le monde, miné par le même mal, se voie périliter et descendre la pente fatale de l'existence et soit destiné à périr dans l'impénitence finale pour avoir négligé l'hygiène, pour avoir sacrifié à Bacchus, à Vénus, les moments qui appartenaient en toute justice à la cure par le mercure, à la discipline et à l'hygiène. C'est la négligence, en général, qui conduit à des résultats désastreux et si quelquefois une constitution offre plus de prise au virus syphilitique, malgré tous les soins et les traitements, cependant, admettant que la syphilis est une seule et même maladie pour tout le monde, nous pouvons affirmer que celui qui a souci de sa santé et qui suit avec intelligence le long et sévère traitement que nécessite le mal, pourra reconquérir, sinon absolument, au moins presque absolument une santé gravement atteinte mais solidement reconstituée.

Quand nous disons que la syphilis est une seule et même maladie pour le monde entier, nous ne voulons pas dire que tous les cas ont la même gravité, car avec Diday, un grand syphiligraphie

français, nous voulons bien admettre qu'il y ait des cas de syphilis ébauchée, très faible quoique ce soit en très petit nombre — qui aient guéri, dit-on, sans aucun traitement spécifique au bout de quelques mois — mais nous ferons cette restriction sérieuse que la bénignité d'une syphilis, pendant ses deux ou trois premières années — surtout chez des personnes adonnées à des excès — ne met pas à l'abri de déterminations viscérales, d'accidents tertiaires d'une fatalité souvent assurée. Et quoiqu'il y ait des cas légers qui guérissent d'eux-mêmes, il ne s'en suit pas qu'on doive négliger le traitement et ne pas prendre les spécifiques qui sont indiqués dans les cas graves ou malins. La bénignité ne peut pas constituer une contre-indication et celui qui se sait syphilitique de par le témoignage de son médecin et qui néglige de se soigner, s'expose à des accidents sérieux en même temps qu'il devient un grand coupable devant la société.

La syphilis, traitée ou non traitée, récidive presque fatalement pendant les premières années de son évolution et alors même que les manifestations se sont éteintes depuis longtemps, on ne peut affirmer qu'il n'en surviendra pas de nouvelles quoiqu'on soit justifiable de dire qu'une syphilis est guérie après un traitement de plusieurs années : car il n'y a pas de signe infallible qui donnera la certitude que la maladie constitutionnelle n'existe plus.

A plus forte raison, celui qui est syphilitique et qui ne suit aucun traitement sera-t-il exposé à

des récidives beaucoup plus graves, malgré le scepticisme ridicule qu'il fait mine de montrer dans son ignorance à l'endroit d'un mal qui n'a eu pour lui dans le passé, aucune gravité et cela malgré son abstention complète de tout traitement malgré ses excès et ses imprudences. Un jour viendra irrévocablement, où le mal prenant le dessus deviendra terrible dans une constitution délabrée et non préparée pour l'assaut; et par le fait d'un rapide épuisement de ses forces, l'imprudent tombera après une série d'actions morbides répétées et de réactions salutaires incomplètes, dues à l'intervention tardive du médecin, dans un état de marasme sans issue et de cachexie irrémédiable.

Le syphilitique doit donc se traiter et se traiter avec intelligence en suivant à la lettre les conseils de son médecin. Il n'y a pas de temps à perdre et c'est en vain qu'il dépenserait toutes les chances d'un résultat favorable en se traitant bien dès le début si, s'apitoyant sur son sort malheureux et perdant courage dans la poursuite d'une cure aussi longue, il abandonnait après quelques mois le seul traitement justifiable de le rétablir dans la circonstance.

Ce n'est pas tout de suivre avec soin le traitement qui doit le sauver; il y a encore toute une discipline très sévère à observer dans sa vie au contact des autres, pour éviter la contamination de ceux qui sont encore indemnes. Ce n'est pas le cas de dire: "Si tu ne crains pas Dieu, crains au moins la vérole," mais à un syphilitique ignorant

les dangers auxquels il expose les autres, mais bien attentionné et particulier, nous devons dire : " Si tu ne crains pas la vérole, crains au moins de la donner ". Nous lui dirons ici et maintenant ce qu'il doit faire et la conduite qu'il doit tenir pour éviter de contagionner les autres, ce qui peut se faire de bien des manières.

D'abord, qu'il soit bien compris que nous ne contractons la syphilis que s'il y a une porte d'entrée pour le virus syphilitique, c'est-à-dire, s'il y a une érotion, une ulcération, un bobo quelconque, une simple égratignure même. C'est ainsi que des médecins accoucheurs ont contracté la maladie, en touchant des femmes syphilitiques, porteurs d'accidents dans le vagin, à l'endroit de l'index où ils ignoraient avoir le moindre mal — c'est vous dire, en passant, qu'on a toujours le chancre induré (1ère période de la syphilis) au point d'inoculation du virus. — Mais par le fait qu'une personne indemne a un bobo qui vient en contact avec un syphilitique, il ne s'en suit pas qu'elle doive prendre la syphilis. Non. Car si le syphilitique n'a pas lui-même une porte de sortie pour le virus, c'est-à-dire une érotion quelconque, il ne transmettra pas la maladie, puisque le virus contenu dans son sang n'est pas venu au contact d'un sang étranger et que la peau n'est pas contagieuse.

Le syphilitique ne sait pas, en général, si les autres n'ont pas une érotion quelque part qui pourrait arriver à son contact. C'est donc pour lui un devoir d'agir avec circonspection, alors qu'il se sait atteint de petits accidents. Nous appelons petits

accidents qui sont très contagieux, les maux de gorge, les maux des gencives, des lèvres, de la langue, de la verge, de l'anus; accidents qui se présentent sous divers aspects et que nous appelons la plupart des plaques, des condylomes. Quand il aperçoit de ces accidents, il doit éviter de faire usage des mêmes objets dont pourraient se servir les autres, comme cuiller, couteau, fourchette, verre, pipe. Il doit s'abstenir de prendre dans sa bouche les jouets des enfants et éviter d'embrasser sur les lèvres ou sur les parties cutanées marquées par la moindre égratignure. Toujours donc éviter un contact quand il se connaît le moindre accident. Un syphilitique, cependant, peut avoir des plaques plein sa bouche, et n'avoir rien sur la verge; c'est dire alors qu'il peut, sans danger pour la femme, avoir des rapports sexuels avec elle, pourvu toutefois qu'il se mette en garde contre la contagiosité de sa bouche.

Un célibataire peut donc toujours éviter de contaminer une autre personne, s'il a conscience de l'énorme responsabilité qu'il a vis-à-vis la société. Il peut toujours et facilement suivre son traitement pour améliorer et faire disparaître ces accidents dangereux sans qu'il soit aux prises, à certaines heures avec une épouse qu'il n'a pas encore ou avec une maîtresse qu'il peut éloigner avec habileté. C'est bien le diable s'il se laisse attendrir par les lamentations d'une maîtresse, qui dans ses tourments et ses larmes, lui fait des reproches amers de son indifférence et de son éloignement.

— Sois fort, mon homme, si tu succombes, c'est

que tu veux lui cacher ton mal en le lui donnant et il vaut mieux user d'intrigue, simuler une longue indisposition en lui retirant tes caresses que de maculer de ton mal terrible cet être que tu aimes.

Ce n'est pas tout de ne pas contagionner les autres, il faut encore, à tout prix, suivre une bonne hygiène, mener une vie régulière et douce, suivre religieusement les conseils et le traitement de son médecin, si le syphilitique veut arriver, après quelques années, à s'assurer une bonne santé et à convoler en mariage.

Il ne faut pas se faire illusion sur la longueur du traitement et quelle que soit l'apparence grave ou légère d'une syphilis à son début, un traitement de trois années est nécessaire pour permettre à un véroleux de contracter mariage et être certain de ne pas contagionner son épouse. A part ce traitement strictement suivi, le syphilitique doit abandonner généreusement ses habitudes malsaines qui lui seraient certainement préjudiciables. Il doit cesser de boire, s'il en a l'habitude ; il doit régler sa vie, en abrégeant les longues soirées, consacrées aux jeux de tous les genres dans des pièces surchauffées et toujours mal aérées.

Il doit plutôt se coucher à une heure raisonnable et toujours la même ; se lever assez matin et et prendre un exercice en plein air, pour mieux disposer l'économie à bien supporter les fatigues de la journée et pour préparer tous les organes à leur fonction normale et faciliter ainsi le travail de la digestion et de l'assimilation.

Un véroleux ne doit pas négliger de se traiter parce qu'il se sent bien ou mieux, ce sentiment très légitime de se croire en état de santé est souvent la cause d'un grand écart de la part de celui qui s'illusionne ainsi, et plusieurs ont payé bien cher la négligence qu'ils ont mise à se bien surveiller. Ce n'est pas qu'il doive se saturer d'une manière continue de la médication spécifique, ce traitement est pour le moins superflu, mais il doit prendre un soin jaloux et sévère de sa personne, dans toutes les circonstances accidentées de sa vie.

Il n'entre pas dans le cadre de ce travail, de mentionner spécialement le traitement auquel doit se soumettre un syphilitique, mais il serait peut-être à propos de faire connaître l'opinion des différents auteurs sur l'urgence ou l'opportunité de médicamenter le malade tout le temps pour prévenir des accidents d'après les uns, ou de n'agir que quand il y a des accidents pour les conjurer, d'après d'autres qui soutiennent que la médication est inutile quand la maladie ne manifeste son activité par aucun signe.

En général, dès que le chancre spécifiquement induré est déclaré, tous les auteurs sont d'accord pour instituer immédiatement le traitement. Attendre, pour prescrire ce traitement, que la maladie se soit manifestée sous ses formes secondaires, serait une pratique mauvaise ou irrationnelle.

Pourquoi retarder la défense quand l'ennemi est dans la place ? dit Langlebert. Mauriac dit qu'il ne faut pas attendre la période secondaire pour intervenir, il faut au contraire agir dès que la

nature du chancre est établie. Ainsi pensent Ricord, Jullien, Fournier et, je crois sans aucune réserve, tous les syphiligraphes actuels. Mais, si tous sont d'accord pour le traitement immédiat du début, beaucoup diffèrent sur le traitement à instituer dans la suite. Langlebert et Lancereaux ne veulent pas de règle précise pour diriger le traitement de la syphilis. Ce serait une grave erreur thérapeutique que de vouloir systématiser ce traitement ; que de prescrire au malade : pendant tant de mois, vous ferez ceci ; pendant tant de temps, vous ferez cela, puis vous recommencerez et ainsi de suite quoiqu'il arrive. Pour eux, le seul véritable guide est dans la production des accidents et de leurs récidives, dans l'appréciation de l'état général du syphilitique, de son tempérament, de sa constitution. En admettant que la syphilis puisse guérir, Lancereaux non seulement croit mais affirme que c'est l'organisme lui-même qui s'en débarrasse et non le traitement spécifique qui en détruit le virus. Les anciens, et plus près de nous, Hunter, sans nier la possibilité de la guérison de la syphilis, disent que le mercure ne détruit pas l'action syphilitique, une fois qu'elle existe. Ricord dit aussi : Je ne conclus pas à l'incurabilité absolue de la vérole. Je me demande si la vérole ne pourrait pas guérir en ne laissant après elle, comme la variole, qu'une modification préservatrice.

L'observation nous apprend que chez beaucoup de syphilitiques, devenus en bonne santé et procréant des enfants sains et robustes, la maladie s'est reproduite avec tous les signes du début. Folhin,

Diday et d'autres citent des cas de double infection. Il faudrait donc admettre que la syphilis guérit. Lancereaux, le pire ennemi du traitement systématique de la syphilis se demande comment s'opère cette guérison et il dit : La syphilis, comme toutes les maladies, finit par céder aux seuls efforts de la nature, c'est-à-dire que l'organisme s'en débarrasse d'une manière spontanée et le traitement spécifique n'agit que sur les manifestations qu'il combat et non sur la maladie elle-même. Il ajoute : faire prendre indéfiniment, même avec des intervalles de repos, du mercure et de l'iod. de potassium à un malade, sous prétexte qu'il a eu un chancre syphilitique, est une méthode que je n'hésite pas à qualifier de barbare, car la syphilis, pas plus que toute autre maladie spécifique n'est arrêtée dans son évolution, par une médication quelconque.

C'est donc dire que, pour Langlebert et Lancereaux, il est inutile et erroné de traiter un syphilitique qui ne présente aucun accident, vu que le traitement spécifique n'agit pas sur la maladie elle-même, mais sert seulement à conjurer les accidents qui surviennent.

D'autres auteurs, à la tête desquels vient Fournier, le plus autorisé en la matière, veulent que le syphilitique poursuive le traitement pendant les trois premières années suivant une règle invariablement la même pour tous les véroleux, et Fournier donne à l'appui de cette thèse une statistique qui tendrait à enrôler sous sa bannière les praticiens soucieux de bien accomplir leur devoir et toujours fiers de succès et de résultats favorables.

Fournier dit donc que traiter la syphilis, ce n'est pas seulement combattre et guérir les manifestations d'un jour, voire d'une période, c'est aussi et surtout attaquer la maladie d'ensemble, l'attaquer patente et latente, s'en prendre à son principe même, au principe de ses déterminations actuelles et futures; c'est instituer, en cette visée, une médication de longue haleine, chronique à force d'être prolongée et seule suffisante à réaliser des effets préventifs, c'est-à-dire, à protéger le malade dans l'avenir, voire à le sauvegarder non pas seulement dans sa personne, mais jusque dans sa postérité — Il ajoute encore que : abandonnée à son évolution propre, à ses tendances naturelles, la syphilis est essentiellement féconde en dangers de divers genres. Il ressort de l'expérience que ces dangers peuvent être atténués, amoindries, voire conjurés sinon toujours, au moins, dans la très grande majorité des cas, par un ensemble de médication composant ce qu'on appelle le traitement de la syphilis.

Puisque négliger de traiter une syphilis, c'est exposer le malade à des accidents si divers et si graves que Fournier et autres ne craignent pas de blâmer fortement les médecins qui s'y opposent; puisque la statistique fournie par Fournier est si alarmante, qu'il ne soit pas possible de n'y pas voir la vérité qu'il soutient, (voir son livre : traitement de la syphilis) il est du devoir du médecin de traiter toute syphilis et il y a tout intérêt, tout avantage pour les malades à bénéficier des ressour-

ces thérapeutiques, s'ils veulent éviter les dangers auxquels ils sont exposés.

Il ne nous appartient pas d'entrer en discussion avec les médecins qui ont émis et soutiennent des hypothèses toutes opposées les unes aux autres, car nous ne serions pas à la hauteur du sujet et nous n'avons pas à prouver où se trouve la vérité. Nous aurions bien mauvaise grâce de produire ici, un jugement en faveur de telle ou telle théorie, mais nous serions bien maladroits de ne pas nous ranger du côté qui donne le plus de garanties d'une guérison assurée et d'une santé qui nous échapperait à coup sûr si nous abandonnions, avec indifférence, la maladie aux seules forces régénératrices de la nature.

Ce n'est pas tout de se traiter, mais il faut le faire avec intelligence et pendant la longue période consacrée par l'expérience et admise par les syphili-graphes comme étant la seule, la vraie cure susceptible de non-seulement améliorer, mais encore conjurer, paralyser, de tuer même le mal, jusqu'à permettre au malade de contracter un mariage où il n'aura plus rien à craindre. Il n'y a exception pour personne et un syphilitique est voué à poursuivre son traitement, pendant trois années consécutives, avant d'aspirer légitimement au mariage. Nous avons déjà dit ces choses, mais nous ne pouvons jamais trop les répéter, car la syphilis est un mal si contagieux, que manquer d'en faire connaître tous les dangers, serait faillir à notre tâche et laisser s'étendre avec culpabilité, un mal qui ne pardonne pas, qui frappe partout et toujours et qui

fait sans cesse et fatalement des victimes sur son passage.

Celui qui a suivi sagement son traitement spécifique ; qui a mené une vie régulière ; qui a pratiqué une bonne hygiène, peut espérer beaucoup après trois années, si aucun accident n'est survenu depuis les derniers mois. Non seulement il doit espérer mais, n'ayant eu aucun accident depuis les derniers mois, il se sait en bon état de santé, il doit être assuré, par la voix de son médecin vigilant, que la maladie est sinon éteinte, au moins très amoindrie. Le virus alors, a rencontré dans l'économie, un champ peu propice pour y opérer ses ravages et non-seulement il s'y trouve affaibli, mais aussi, impuissant et paralysé.

Dans ces circonstances, un syphilitique peut sans crainte de contaminer son épouse, convoler dans l'état du mariage, sans cependant, perdre de vue, que des récives ou des accidents pourraient encore survenir dans l'avenir. Car quoiqu'on lui dise qu'il est guéri, la syphilis est peut-être une maladie qui ne meurt pas tout-à-fait.

Si je vous crois guéri, dit Fournier, je le crois autant que scientifiquement j'ai le droit de le croire. Mais quoiqu'il advienne dans l'avenir, quel que soit le trouble qui puisse survenir dans votre santé, souvenez-vous de votre ancienne maladie. Accusez-là à votre médecin ; ne négligez à aucun prix d'éclairer ce médecin, sur vos antécédents spéciaux. Dites-lui bien, dites-lui dix fois plutôt qu'une qu'autrefois vous avez eu la vérole. Il est très probable certes, que ce renseignement lui sera inu-

tile ; mais il n'est pas impossible que telle circonstance se présente où ce renseignement aurait pour lui et pour vous surtout une utilité majeure, capitale ; auquel cas, de l'aveu de vos antécédents, pourrait dépendre votre guérison, votre vie.

Langlebert, qui n'est pas une autorité négligeable, semble émettre une opinion très raisonnable à l'endroit de l'époque fixée pour le mariage d'un syphilitique ordinaire et nous ne pouvons résister au désir de la faire connaître à nos lecteurs : Je crois, dit-il, pouvoir établir que tout individu qui, ayant eu une syphilis bénigne ou de moyenne force, convenablement traitée pendant quinze à dix-huit mois, a passé une année sans être atteint d'aucun autre accident, peut être considéré comme guéri. On pourrait donc, à la rigueur, lui permettre aussitôt de se marier. Mais, comme en pareille matière, on ne saurait prendre trop de précautions, j'ai pour habitude, quand rien ne s'y oppose, de demander, comme temps d'épreuve, une année de plus. Et quand le mariage est décidé, j'exige encore de mon client qu'il se soumette, " ante nuptias ", et pendant deux ou trois mois, à un nouveau traitement spécifique. Cette mesure de prudence est pour moi la condition " sine qua non ", de mon adhésion dans cette circonstance, à tous les projets d'union pour lesquels je suis consulté.

Ces conditions remplies, j'affirme que l'individu, si c'est un homme et s'il jouit d'une bonne constitution, a les plus grandes chances, en se mariant, d'obtenir une progéniture intacte. Pour mon compte, dit-il, je n'ai jamais vu le contraire arriver, et

je pourrais citer bon nombre de mes clients qui, mariés de la sorte, n'ont jamais eu à regretter.

En effet, nous le croyons et si quelquefois une syphilis bénigne au début a présenté plus tard des accidents graves, quoiqu'on ait cru à sa guérison, cependant ces faits sont assez rares pour ne pas infirmer la règle : c'est-à-dire la curabilité de la syphilis légère ou de moyenne force, dans la généralité des cas.

Prendre ces faits exceptionnels comme prétexte pour interdire le mariage à tout homme qui a eu la syphilis serait, indépendamment du dommage social qui en résulte, faire preuve d'une pusillanimité excessive et sans raison.

Ajoutons avec Langlebert, qu'en obéissant à de tels scrupules, il n'y aurait aucun motif pour ne pas frapper de la même interdiction, tous les individus qui, dans leur enfance, auraient eu quelques symptômes, si légers qu'ils aient été, de maladies constitutionnelles et héréditaires : dartres, scrofule, arthritisme, etc., dont la guérison définitive n'est jamais mieux assurée que celle de la syphilis. Une telle mesure, si elle était possible, profiterait assurément à la santé publique et au perfectionnement de l'espèce ; mais qui ne voit qu'elle réduirait peut-être de moitié le chiffre de la population !





Syphilis et Mariage

La question que nous traiterons ici est très délicate. Il ne s'agit plus, en effet, du syphilitique ayant à se prononcer en faveur du mariage, mais du syphilitique marié qui, fait gros de conséquences désastreuses, est exposé, s'il n'y prend pas garde, à contaminer son épouse et à procréer des enfants syphilitiques.

Maris vérolés, ne désespérez pas et ne regrettez nullement de vous être mariés, sous prétexte que bien inconsciemment vous pourriez encore contagionner vos épouses. Avec le mariage, vous régularisez mieux votre vie, vous amendez avantageusement vos habitudes extravagantes et vous prenez une phase de votre existence où il vous sera plus facile d'éteindre pour toujours, un mal qui persiste plus rebelle ou qui s'éveille promptement, dans un célibat imprudent, extravagant et irresponsable.

On ne vous a pas permis de vous marier, sans que vous ayez satisfait aux exigences d'un traitement rigoureux et quoique des médecins ultra-rigoristes, veuillent bannir du mariage, tout sujet syphilitique, ils sont dans le tort, croyez-moi et vous étiez justifiables, votre médecin et vous, de prendre la détermination que vous avez prise. L'expérience, la statistique, la science actuelle, prouvent qu'un sujet syphilitique bien guéri, est parfaitement compatible avec le mariage, et cette exclusion en masse des ultra-rigoristes, outre qu'elle n'est nullement justifiée, est inapplicable, sans cela, que de célibataires qui, cependant, auraient pu faire souche d'une nombreuse et saine lignée.

Un individu qui a eu la syphilis, une fois marié, doit s'observer chaque jour minutieusement et s'abstenir aussitôt de tout rapport avec sa femme, s'il constate le retour du plus léger symptôme d'apparence suspecte. Il doit consulter son médecin qui ne manquera pas, dans la circonstance, de lui donner les conseils les plus sages et de le soumettre aussitôt à une cure bienfaisante.

Qu'un individu contracte mariage en pleine période virulente; qu'un mari présente le moindre signe suspect ou qu'il contracte la syphilis dans un moment d'oubli coupable, le premier devoir qui s'impose est de mettre tout en œuvre pour éviter s'il en est encore temps, que sa femme soit contagionnée et dans la suite toute sa descendance.

Une séparation de corps, aussi prolongée que possible est le meilleur remède à une pareille situa-

tion ; à tout prix, il faut que le mari syphilité et en état de contagion plausible trouve un prétexte pour éloigner sa femme, pour cesser toute relation. Il n'est pas nécessaire d'être couvert de plaques ou de boutons par tout le corps pour être en imminence de contagion ; sous l'apparence souvent trompeuse d'une bonne santé, sous l'aspect le plus rassurant, les conditions les plus souriantes, une seule plaque, le moindre bobo dissimulé sur une muqueuse ou sur la peau, fera le même mal et donnera tout aussi bien la syphilis que la contagion prise au contact d'une vérole en pleine évolution chancreuse ou secondaire. Il faut donc faire une inspection journalière, minutieuse de sa bouche, du pénis, et si l'on y découvre la moindre érotion, quelle que soit sa nature, il faut s'abstenir de tout contact sexuel, avant que la cicatrisation soit complète. Ainsi en est-il des plaques de la bouche qui peuvent très bien échapper à un examen même attentif de la part du malade. Regardez-y une fois, deux fois, dix fois, et si vous découvrez quelque chose, absternez-vous de tout baiser sur les lèvres et réservez ces caresses aux régions cutanées que protège contre le virus l'épiderme résistant qui les recouvre.

Ici, comme il a été dit pour le célibataire, il faut encore ajouter comme précaution primordiale, le soin que personne ne fera usage immédiatement après vous du verre, des objets de table, de la pipe qui viennent de vous servir.

Un homme marié syphilitique qui a souci de son honneur et de son devoir comme mari et comme citoyen, doit toujours avoir à l'esprit la

grande responsabilité morale qu'il a vis-à-vis de lui-même, de sa femme et de sa progéniture. Il ne doit pas oublier qu'une seule chance lui reste de procréer des enfants sains, et que cette chance est celle de ne pas contaminer sa femme ; car les enfants qui naissent d'un père et d'une mère syphilitiques, naissent presque toujours syphilitiques. En repettant donc que le premier soin d'un mari doit être d'éviter de contagionner sa femme, il s'en suit comme faisant partie intégrante de cette précaution, qu'il doit entourer sa personne d'un soin jaloux et minutieux ; qu'il doit encore chaque année, avec les accidents ou non, faire une cure sérieuse du traitement spécifique, et pendant deux ou trois mois dont une moitié au printemps et l'autre à l'automne, afin d'éviter une récédive, quelque légère qu'elle soit, et de prévenir l'apparition souvent méconnue de plaques dont on connaît la contagiosité.

Quand le mari a contaminé sa femme, nous avons dit que les enfants qui en naissent, sont presque toujours syphilitiques. En effet c'est le cas, et quand les enfants naissent sans la syphilis, ce qui est bien l'équivalent, ils naissent avec une santé compromise, une débilité native, une constitution appauvrie, exposés à une mort rapide.

Si le mari n'a pas contaminé sa femme, un enfant peut encore naître syphilitique de par son père, et, peut-être, mourir en pleine évolution ou encore être susceptible de mourir à échéance plus ou moins rapprochée de la naissance. Mais quel que soit le bilan, si sombre qu'il soit, une bonne conduite de la part du mari, un traitement judi-

cieusement suivi, une attention toute particulière de sa personne et de sa santé, peuvent encore permettre de procréer des enfants sains et même vigoureux.

La syphilis habituellement contractée, dit Fournier, dans les années de folle jeunesse, pendant la vie de garçon, n'a guère ses échéances graves que dans l'âge mur, c'est-à-dire, quand le jeune homme s'est transformé en un homme sérieux, s'est métamorphosé en un mari, en un père de famille. Cette vérité, pour être alarmante, ne doit pas cependant faire perdre toute espérance d'un avenir meilleur, car avec un bon traitement et une vie réglée sur la morale et sur l'hygiène, l'influence syphilitique du père sur les enfants diminue à mesure que vieillit la diathèse ; le temps use cette influence, il l'amointrit, l'atténue, il finit même par l'annihiler complètement.

Malgré toutes les précautions qu'un mari prend pour ne pas contaminer sa femme et quoiqu'il soit moralement convaincu de ne pas l'avoir contaminée, cependant s'il l'a rendue enceinte, il doit aussitôt consulter son médecin afin d'instituer, s'il y a lieu, un traitement préventif pour la mère et pour l'enfant. Evidemment, ne sachant pas si un premier enfant sera syphilitique (car un enfant peut naître sain d'un père syphilitique) le médecin s'en tiendra à l'expectative. Mais quand l'influence hérédo-syphilitique du père sera établie par une grossesse précédente, il y aura alors indication à une grossesse subséquente de prévenir un nouveau malheur, en instituant le traitement spécifique

chez la mère, malgré qu'elle n'ait donné aucun signe de syphilis. Serions-nous positifs que la mère n'est pas syphilitique, il faudrait encore la soumettre au traitement pour pouvoir atteindre l'enfant qu'elle porte dans son sein et qui est voué à une mort certaine si le médecin n'a pas prévenu et conjuré les accidents par un traitement approprié.

Jamais un mari ne prend trop de précautions et trop de soins dans ses rapports conjugaux et s'il vaut mieux qu'il ait la syphilis au lieu de sa femme quand l'un des deux doit l'avoir, cependant les effets sont encore beaucoup trop désastreux, puisque le danger le plus commun, le plus usuel auquel expose, dans le mariage, un mari syphilitique, c'est l'avortement, la mort de l'enfant. Il est déjà navrant que la syphilis ait établi ses quartiers dans un ménage, mais comme toutes les peines ont leur consolation, il est heureux que ce soit, en général, le mari qui en soit la victime, car sa syphilis peut être moins chargée de conséquences funestes et l'hérédité paternelle est la moins nocive. D'autant plus qu'un homme qui se marie longtemps après le début de sa syphilis — trois ans — et qui a suivi pendant longtemps et méthodiquement le traitement n'est jamais un père dangereux pour ses enfants.

Un mari qui, par accident, se surmène, se fatigue dans un travail du corps ou de l'esprit, qui fouette un peu trop énergiquement son organisation par des excès trop rapprochés, devra être très prudent dans ses caresses, car l'ennemi qu'il ren-

ferme dans son être a certainement gagné en puissance et dans des rapports sexuels, si le mari rendait sa femme enceinte, cette fois le produit conçu aurait toutes les chances d'être syphilitique. Il n'est pas besoin que la syphilis des géniteurs soit en action et qu'à l'instant de la procréation ceux-ci soient affectés d'accidents spécifiques pour procréer des enfants syphilitiques, il suffit qu'elle soit en puissance. Il faut attendre qu'une accalmie régénératrice ait suivi cette période trop échauffante du travail ou des écarts pour reprendre avec sûreté et douceur une vacance quelquefois trop longue. Il y a moins de danger de l'hérédité syphilitique pour l'enfant, s'il est procréé au cours de ces stades d'accalmie où le ferment morbide semble assoupi depuis quelque temps.

Il n'y a qu'une façon de résister à la syphilis, dit Fournier, c'est de l'avoir. En effet, et quoiqu'une mère ne présente aucun signe de la maladie, qu'elle semble parfaitement indemne, si elle a donné naissance à un enfant syphilitique de par le père, dans la circonstance elle est ou elle n'est pas syphilitique. Si elle l'est, elle peut fort bien, ce qui est extraordinaire, n'en présenter aucun signe et demeurer avec une santé relativement bonne et sans suivre le moindre traitement. C'est que sa syphilis demeure à l'état latent et il faut qu'elle l'ait prise, ou de son mari par le fait de la conception, ou de son enfant pendant la gestation.

Ces deux énoncés ne sont que deux hypothèses, car l'expérience ne prouve que le sperme n'est pas contagieux. On n'a encore n'a pu prouver que

l'enfant dans le sein de sa mère arrivait à la contaminer par la circulation qui sert aux deux. Cependant pour ne pas donner l'explication de l'infection de la mère, nous sommes bien forcé de l'admettre, puisque dans un cas, elle présentera dans un avenir plus ou moins rapproché, des manifestations de la maladie, sans avoir jamais remarqué le moindre chancre induré, et dans un autre cas, le plus incompréhensible, elle pourra allaiter son enfant syphilitique sans qu'elle soit contagionnée par lui. Colles et Barmès disent qu'une mère doit toujours allaiter son enfant syphilitique ou non, même si elle n'a jamais présenté le moindre accident syphilitique, car, disent-ils, elle ne prendra pas la syphilis de son enfant.

Cette règle n'est pas absolue, car une mère peut avoir un enfant syphilitique de par le père, et demeurer saine, soit qu'au moment de la conception le mari, étant soumis à son traitement, ne transmette que de faibles quantités du principe infectieux, pouvant produire une maladie atténuée chez le produit dont la mère a évité le contagement en se soumettant elle-même au traitement antisyphilitique. Si elle n'est pas contaminée et qu'elle puisse rester dans une immunité complète tout en donnant naissance à des enfants syphilitiques de par le père, elle pourra encore après deux, trois accouchements successifs, dont elle sera demeurée saine, contracter des chancres au mamelon, au sein, en allaitant ses enfants.

En prévision même de cette contamination, une mère ne devrait pas s'abstenir d'allaiter son enfant,

car quoiqu'elle paraisse indemne, il est reconnu que l'infection due à l'allaitement est une chose excessivement rare et que les femmes non contaminées sont une exception.

Ces lois établies par Colles et Barmés sont reconnues comme vraies et fortement appuyées par Fournier qui est aujourd'hui l'autorité la plus compétente dans la matière. Nous avons voulu mettre le public au courant de ces lois afin non seulement de lui montrer les dangers qu'il y a de négliger ou de mal traiter une syphilis toujours grave dans ses conséquences nombreuses, mais aussi de lui indiquer le devoir de recourir aux sources de l'art pour sauvegarder de l'infection et la femme et les enfants.

Nous voulons encore faire connaître la statistique néfaste prélevée dans des ménages où le mari et la femme sont tous deux syphilitiques, pour faire ressortir davantage la responsabilité d'un homme vérolé qui se marie trop tôt ou qui néglige de se traiter ou qui colporte avec une incurie criminelle son mal patent dans le sein vierge et indemne de son épouse ; pour choquer énergiquement, nous l'espérons, les hommes indifférents et inhumains qui, en contaminant leur femme par leur imprudence, vouent leur famille sinon à une mort certaine, au moins à une existence chétive et inutile probable.

Cette statistique est fournie par Fournier et veuillez en croire l'authenticité. C'est navrant, il faut le dire, de constater une aussi aveugle fatalité mais espérons que le monde, devenant meilleur à

force de civilisation et pris d'un sentiment humanitaire nouveau, finira enfin par suivre sagement les dictées de la science. Le plus coupable, le seul coupable, peut-être, c'est l'homme, le mari, car il est presque toujours celui qui apporte la vérole dans le ménage.

Sur 500 ménages syphilitiques,
223 ont produit des enfants sains ;
175 ont eu des enfants contaminés ;
102 ont eu des enfants syphilitiques devenus plus tard inoffensifs.

D'où 277 sur 500 qui sont nés syphilitiques. C'est donc que dans un ménage entaché de la tare syphilitique il y a plus de 50 % de risque pour que la disposition morbide des parents se réfléchisse sur le produit de conception.

C'est énorme, et pour qu'un homme demeure insensible à autant de ravages et de pertes, il faut qu'il soit un ivrogne, un vagabond, un sans-cœur, une brute. Il est la cause de ces désastres, et il sera bien chanceux si quelqu'un de ses enfants, survivant au terrible mal, ne lui fait pas subir sur ses vieux jours l'organisation bâtarde et malade qu'il lui aura léguée, en le procréant syphilitique.

Si le père seul est syphilitique, l'enfant pourra toujours naître sain, bien entendu si le père se traite bien. En supposant que la mère seule serait syphilitique, ça se voit, l'enfant a beaucoup moins de chances de ne pas devenir syphilitique, car quoique la mère suive avec sagesse le traitement spécifique, il ne faut pas oublier qu'elle porte son enfant pendant neuf mois ; que tous les deux se

nourrissent des mêmes choses ; que le même sang circule dans les deux êtres et que le virus, profitant de la moindre occasion, imprégnera du coup la jeune organisation en voie de formation. Si le mari et la femme sont syphilitiques, l'enfant est voué presque à coup sûr sinon à une mort prématurée ou prochaine, au moins sûrement à une santé frêle, amoindrie et éphémère.

Le grand Pasteur, cet illustre chimiste et bactériologiste est disparu et toute une phalange de médecins distingués, tous ses élèves, marchant sur ses traces vont à la conquête des maux qui ont décimé des populations entières. Le monde entier a élevé dans son âme un monument de reconnaissance à Pasteur et il continue d'acclamer, dans ses successeurs, des savants qui soulagent et guérissent la pauvre humanité mourante. Honneur à ces grands bienfaiteurs et bénie soit leur existence écoulée dans l'étude de la science, au bénéfice des malheureux et qu'ils trouvent leur récompense, non seulement dans leurs succès, mais encore dans ce fait distingué et admirable qu'ils sont les enfants du plus grand homme du siècle.

Malgré les belles découvertes des Roux, des Yersin, des Marmorek, des Paquin et d'autres, on craint encore comme la peste, la diphtérie, la rage, le choléra, la picote, peut-être parce qu'ils sont plus rapidement mortels ; mais on fait peu de cas de la syphilis, parce qu'elle ne tue pas immédiatement. Mais la syphilis, mes chers lecteurs, pour ne pas faire des ravages aussi immédiats, est certainement la maladie la plus grave et la plus désastreuse qui

puisse exister. Voyez-vous tout ce que peut faire une syphilis ? pensez-vous à tous les dégâts qu'elle peut faire en peu de temps ? Transportez-vous donc par l'imagination dans un de ces ménages où l'atmosphère est remplie de l'humeur menaçante de la syphilis ; regardez l'apparence souffrante des figures étiolées : comptez le nombre des enfants groupés autour de la table ; en comptez-vous beaucoup et le nombre qui demeure vous semble-t-il des êtres bien armés contre l'existence si nécessaire ?

Quel mal terrible s'il est négligé, et combien docile et inoffensif il devient s'il est bien combattu ! Si terrible dans ses coups que toute une descendance y succombe ou y résiste misérablement ; si doux dans son accalmie ou mieux encore dans son état latent et son impuissance, que tout renaît à l'espérance, à la vie et au bonheur. Comment donc ne pas reconnaître l'immense importance de combattre un mal si grand qu'il cause bien vite un fléau, une calamité, une ruine, une extermination sans merci, laissant sur son passage, une trace indélébile, comme étant le dernier rejeton d'une race qui n'a plus la force de revivre.

Si l'homme réfléchissait un peu plus sur les résultats néfastes de son inconséquence ; s'il se recueillait un moment sur la responsabilité qu'il a devant la société et sa famille ; s'il regardait dans l'avenir le fruit de son oeuvre se débattre misérablement dans la vie ; s'il observait un peu sérieusement tous les désastres dont il peut être l'auteur coupable, il s'amendrait sans doute et chercherait,

.....

par une conduite meilleure à réparer un passé orageux qu'il est toujours temps de refaire ou d'améliorer par le traitement, l'hygiène et un meilleur régime.

C'est bien là le monde, en général, de s'aveugler jusqu'à ne point voir les dangers qui le menacent et de crier au secours, si une petite douleur vient assombrir son humeur joviale et rider son front serein. Vite un calmant pour conjurer un mal temporaire, mais rien pour combattre une maladie silencieuse aujourd'hui, mais peut-être meurtrière demain.

Syphilitiques célibataires ou mariés, pensez donc au noble rôle que vous devez jouer dans le monde et remplissez donc honnêtement et honorablement votre destinée. Rappelez-vous que par votre indifférence, votre incurie coupable à vous traiter sérieusement, vous serez, un jour, les pères de générations qui, allant en s'étiolant toujours de plus en plus, tomberont irrévocablement dans un atavisme peu enviable et dans un abrutissement voisin de la démence.

CONCLUSION

Il ne faut donc pas se faire illusion sur la gravité de la syphilis, car malgré sa bénignité apparente ou réelle, n'oublions pas que cette maladie est due à un virus contenu dans le sang, lequel virus, profitant d'une moindre résistance de l'organisme, d'inoffensif qu'il est, devient menaçant et terrible chez les sujets qui s'affaiblissent, se surmènent et se

négligent. Il est vrai que la virulence du sang chez les sujets syphilitiques s'affaiblit progressivement et tend à disparaître à mesure que la maladie s'éloigne de son début ; mais d'ici là, combien de dangers ne courent-ils pas, les vérolés qui abandonnent avec insouciance la maladie qui suivra son cours, en creusant, plus effroyable que jamais, un sillon désastreux dans le flanc exposé de la société. Cette contagion de la syphilis ne se fait pas par l'intermédiaire de l'air, comme pour la variole, la diphtérie, etc., car le virus syphilitique n'est pas volatil. Il ne peut se répandre dans l'air ni se propager à distance, à la manière des miasmes ou autres agents producteurs des maladies épidémiques. C'est toujours sous une forme palpable et par contact immédiat que la syphilis se communique. Pour que cette maladie puisse ainsi conserver sa virulence pendant des années et n'être vaincue qu'à force d'assauts et de résistance continuelle ; en considérant que le virus syphilitique possède au plus haut degré l'attribut fondamental des êtres vivants, c'est-à-dire, la faculté de se reproduire et de se multiplier, il est permis de croire, bien que le microscope ne l'ait point encore démontré, que la syphilis est de nature parasitaire.

Le laconisme de ce travail, nous renfermant dans ses étroites bornes ne nous a pas permis de traiter plus en détail un sujet aussi important, mais pour peu que le public en reconnaisse la valeur et le danger, nous espérons avoir contribué à élucider ce sujet aride et ignoré, à avoir fait connaître ce mal terrible qui côtoie toutes les existences et qui

ne choisit pas ses victimes. Nous n'hésitons plus à avancer et à répéter aux personnes soucieuses de leur santé et aux législateurs peut-être coupables de négligence ; aux célibataires, aux maris, aux vérolés en général, que la syphilis, étant une maladie virulente, constitutionnelle, elle ne saurait être considérée comme une maladie bénigne.

Du moment que d'emblée une maladie devient constitutionnelle, qu'aucun organe n'échappe à son action par suite de son évolution progressive, que cette maladie peut se transmettre par l'hérédité, qu'elle est aussi grave pour le descendant que pour l'ascendant, on ne peut dire qu'elle est bénigne.

La syphilis, tout concourt à le prouver, est une maladie des plus graves. Elle est grave non seulement pour l'individu lui-même, mais pour toute la nation qui se trouve frappée dans sa vitalité. Non seulement la syphilis produit une dégénérescence de la race, mais encore elle nuit à la reproduction, elle est une cause de dépopulation. (Martineau).

Nous rappellerons, vu l'importance de ce détail, que c'est toujours par effraction que la syphilis pénètre dans l'organisme, ce qui veut dire que la contagion syphilitique ne s'opère jamais qu'à la condition que la partie, peau ou muqueuse, qui subit le contact de la matière virulente soit dépouillée de son épiderme ou de son épithélium. Ne perdons pas de vue, aussi, qu'aucun point accessible de l'enveloppe cutanée ou muqueuse n'est réfractaire, chez un sujet sain, à l'action primitive du virus syphilitique. C'est donc rappeler, par cet

aphorisme, toute la vigilance que doit mettre un sujet syphilitique à se surveiller et à éviter tout rapport sexuel quelconque, s'il se connaît des accidents pouvant arriver au contact de la peau ou d'une muqueuse d'une personne saine et portant des excoriations souvent méconnues ou des érosions quelquefois mal soignées.

Voulant rester dans les limites que nous nous sommes imposées au début de cette étude et ne nous occuper que des questions générales et sociologiques que la propagation alarmante de la syphilis soulève, nous avons omis avec intention de parler en particulier du traitement que ne pourrait comprendre un public intelligent, nous n'en doutons pas, mais ignorant absolument les choses de l'art. Nous savons qu'il existe des idées tout-à-fait erronées sur le compte de la syphilis, dans le public et peut-être même chez quelques médecins peu au courant de ce sujet spécial, et nous nous sommes efforcé d'en faire connaître la valeur et l'importance mais surtout la gravité et les conséquences néfastes arrivant à une échéance sûre et plus ou moins rapprochée du début. Nous avons noté l'incurie coupable des vérolés qui abandonnent à la seule nature le travail d'une guérison lente ou d'une régénération qui ne vient pas, et nous n'avons pas oublié de dire que la syphilis, pour ne pas avoir une évolution immédiatement désastreuse, ne cède pas à la nature libératrice un avenir orageux et effroyable chez les personnes négligentes et extravagantes. Nous ajouterons que si, tout-à-coup, la syphilis devenait une de ces maladies qui, au lieu

de miner lentement la constitution d'un homme, le tuent en quelques heures, si la contagion amenait la mort presque foudroyante, tenez pour certain que les syphilitiques aveugles et coupables trouveraient moins de temps pour leurs agissements ruineux et que leur culte pour la liberté individuelle et leur abstention absolue aux règles de l'art et de l'hygiène se refroidirait singulièrement une fois cinglés par l'aiguillon meurtrier du mal qui ne pardonne pas aux criminels.

La science est positive sur cette question et ne fait exception pour personne. Elle condamne tout sujet syphilitique à se soumettre à une longue hygiène,— à moins d'accidents funestes — à un traitement long et sévère. Si chaque vérolé, connaissant maintenant les dangers auxquels il expose ses semblables, prenait toutes les précautions que nécessite son état, si chacun poursuivait avec sagesse son traitement, si les législateurs réglementaient un peu plus sur les devoirs qui leur incombent, et qu'une chasse habile serait dirigée contre la prostitution clandestine ou reconnue, nous pourrions espérer voir sinon disparaître, au moins diminuer dans une proportion sensible le mal terrible qui ronge et mine notre société.

Montréal, octobre 1897



ERRATA

Page 3 — Lire : Le but que nous nous proposons dans le présent travail n'est pas tant de chercher toutes les causes qui expliquent une diffusion si grande de la syphilis, etc.

Page 4 — Lire à la 11ème ligne : jusqu'à ce que tout un monde, etc.

Page 10 — Lire à la 16ème ligne : Sur l'urgence ou l'inopportunité, etc.

Page 15 — Lire à la 8ème ligne : Mais si n'ayant eu aucun accident, etc.

